

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Chadli
Bendjedid EL-Tarf



جامعة الشاذلي بن جديد
UNIVERSITE CHADLI BENDJEDID

Union nationale
des ingénieurs
agronomes algériens



تعاون - بحث - تطور
الإتحاد الوطني للمهندسين الزراعيين

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

L'UNION DES INGENIEURS AGRONOMES ALGERIENS

ET

L'UNIVERSITE CHADLI BEN JEDID

WILAYA D'EL TARF

La présente convention est conclue :

Entre

L'union nationale des ingénieurs agronomes algériens (UNA), Sis, 1 rue Mohamed Touileb – Alger, représentée par son président « **Monsieur OUBIRI Mounib** »

D'une part,

Et l'université de Chadli Bendjdid , Sis, 76, El Tarf , représentée par son directeur « **Monsieur le professeur Abdelmalik BACHKHAZNAJJI** »

D'autre part

La présente convention a pour objet :

Article 1 :

La présente convention a pour objet de définir le cadre général du partenariat entre l'union nationale des ingénieurs agronomes et l'université Chadli Bendjedid. El Tarf pour encourager l'initiative entrepreneuriale au près des futurs diplômés en sciences agronomiques et créer des ponts entre la vie estudiantine et le secteur du travail.

Article 2 :

Les objectifs recherchés à travers cette convention

- Mettre en place un cadre de concertation et de partenariat pour encourager l'initiative entrepreneuriale au sein de l'université ;
- Etablir une communication de proximité avec les futurs diplômés en sciences agronomiques et leur faciliter l'insertion professionnelle ;
- Participer à l'enrichissement des programmes de formation dans l'objectif d'une actualisation et adaptation au besoin du marché ;
- Proposer des créneaux de formations complémentaires pour renforcer les compétences des diplômés en sciences agronomiques ; et doctorante
- Proposer des thématiques de recherche scientifique répondants au besoin du marché et des thèmes de formation doctorale.

Article 3 :

L'Union des ingénieurs agronomes à travers son bureau d'El Tarf s'engage à :

- Elaborer un plan d'action annuel pour les activités et actions qui seront établies au niveau de l'université ;
- Communiquer sur les pages et canaux de communication de l'UNA les activités établies en partenariat avec l'université ;
- Accompagner et orienter les étudiants pour l'insertion professionnelle et dans leurs initiatives entrepreneuriales ;
- Faire contribuer les étudiants dans les événements et manifestations à caractère scientifiques organisé par l'UNA ou conjointement avec l'université.
- Collaborer et contribuer dans les activités de l'université en relation avec les objectifs déjà cités plus haut.
- L'animation du partenariat de l'UNA avec l'université s'effectue par le bureau de wilaya d'El Tarf présidé par Mr LAMNIAI Brahim Chaker.

Article 4 :

L'université de Chadli Ben Djedid s'engage à :

- Fournir les moyens pour atteindre les objectifs de la présente convention ;

- Faire participer l'UNA dans les évènements, séminaires et conférences organisés par l'université de Chadli Bendjedid d'El Tarf dans les thèmes d'intérêt commun.

Article 5:

L'organisation et le mode de fonctionnement pour atteindre les objectifs seront développés avec le bureau de wilaya d'El Tarf de l'UNA et la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie de l'université de Chadli Bendjedid sous une convention plus détaillée.

Article 6 :

Les deux parties peuvent décider d'un commun accord pour modifier, par voie d'avenant, les dispositions de la présente convention de partenariat.

Article 7 :

La présente convention de partenariat est établie pour une durée de cinq (5) ans, avec tacite renouvellement sauf accord commun de rupture du partenariat.

Article 8 :

La présente convention est établie en quatre (04) exemplaires dont deux (2) pour l'UNA et deux (2) pour l'université de Chadli Ben Jedid d'El Tarf.

Fait à El Tarf, le : 29/06/2021.....

Pour Union nationale des ingénieurs

agronomes algériens

Le Directeur

Mr Mounib OUBIRI



Pour l'Université Chadli Bendjedid El-Tarf

Le Recteur

Pr Abdelmalik BACHKHAZNAJJI

